



pôle emploi



Atelier Emploi et Coopération transfrontalière

29 avril 2013
Paris

Présentation Olivier DENERT



**1. MISSION OPÉRATIONNELLE
TRANSFRONTALIÈRE**

PRÉSENTATION

Qu'est-ce que la MOT ?



**1. MISSION OPÉRATIONNELLE
TRANSFRONTALIÈRE**

OBJECTIFS

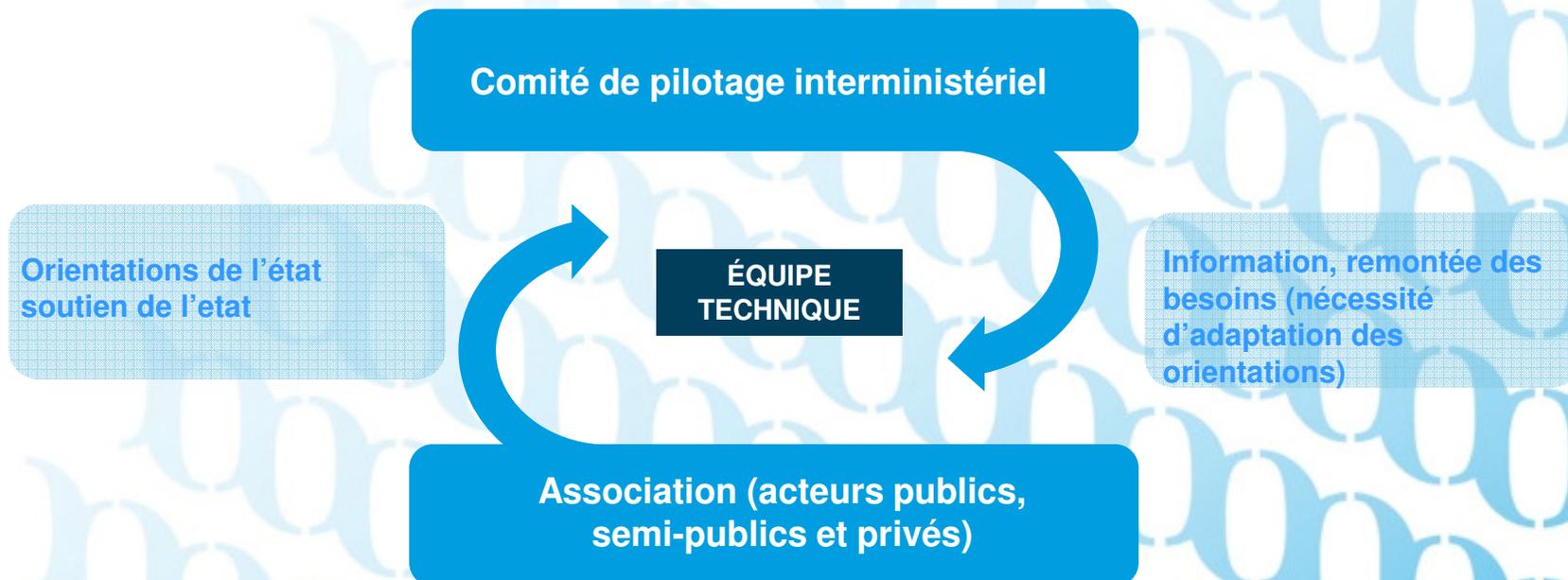
**Faciliter la réalisation de projets transfrontaliers
et promouvoir la coopération transfrontalière**



1996 Un constat : le besoin d'une aide opérationnelle aux porteurs de projets transfrontaliers

1997 **Création de la la MOT comme structure interministérielle** (CIADT, avril) (= Top-down)
Mise en place de cinq sites pilotes (choisis pour l'expérimentation)

1998 **Création de la MOT** en tant qu'association à but non lucratif (Strasbourg, Janvier) (mise en réseau des acteurs = Bottom-up)





Partenaires fondateurs (F)

- **DATAR Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale**
- **Caisse des Dépôts**
- **Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, et de l'Energie
Logement**
- **Ministère des Affaires étrangères et européennes**
- **Ministère de l'Intérieur**

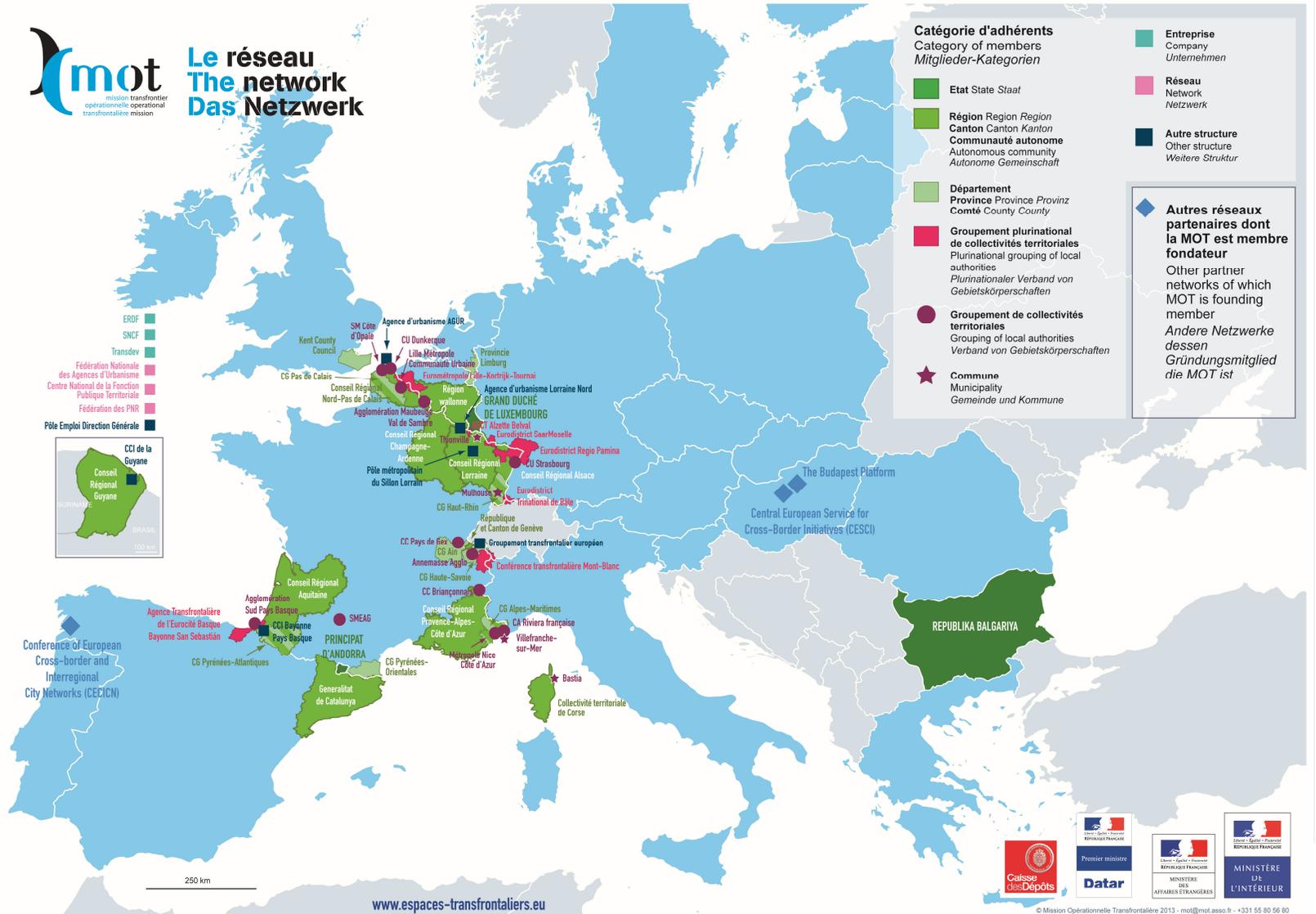


1. MISSION OPÉRATIONNELLE TRANSFRONTALIÈRE

LE RÉSEAU DE LA MOT EN 2013



Le réseau
The network
Das Netzwerk





1. Soutien et assistance stratégique aux orientations de niveau national

2. Assistance Opérationnelle

3. Mise en réseau et information

4. Mise en réseau et positionnements européens



1. Soutien et assistance stratégique aux orientations de niveau national

- a) **Soutien pour trouver des réponses aux problèmes** juridiques et administratifs par une intervention au niveau national (ministères)
- b) **Information des ministères concernés sur les problèmes, les obstacles et les évolutions locaux** (incluant une analyse comparative des différents territoires transfrontaliers et des **études approfondies**)
- c) **Prise de position et conseil concernant les procédures de législation au niveau national** (=> amendements)
- d) **Propositions stratégiques globales en multiniveau** (contexte acte 3 de la décentralisation et préparation 2014-2020 avec l'élaboration de l'Accord de Partenariat)





2. Assistance Opérationnelle

Analyses de structures et des potentiels des territoires transfrontaliers (diagnostics territoriaux) ; identification des champs d'actions prioritaires

Assistance à maîtrise d'ouvrage (réalisation de cahiers des charges, accompagnement de projets, etc.)

Assistance pré-opérationnelle à la réalisation de projets
(Expertises juridiques, techniques, financières en amont de grands projets d'investissement de coopération en transports, santé, emploi etc.)

Structurations institutionnelles et juridiques
(Conseil en amont de la réalisation d'une convention de partenariat et statuts des GECT)



3. Mise en réseau et information

a) Les outils d'information

- Newsletter mensuelle : « L'actualité transfrontalière »
- Site Internet : www.espaces-transfrontaliers.eu
- « Espace adhérents » en ligne réservé aux membres
- Cahiers de la MOT

b) Séminaires d'information et d'échanges de pratiques transfrontalières

c) Base de données sur la coopération transfrontalière (fonds juridique et cartographique)





4. Mise en réseau et positionnements européens

Lobbying au niveau européen (bureau à Bruxelles)

- Prise en compte des besoins de la coopération transfrontalière
- Remontée des problèmes locaux aux niveaux correspondants
- Prises de position régulières pour le niveau communautaire

Soutien et mise en réseau des structures similaires à la MOT au niveau national en Europe (Déclaration de Budapest déc .2010)

Au niveau régional, convention avec l'ARFE

Au niveau local, structuration des villes dans la coopération transfrontalière (CECICN)

Mise en réseau des GECT* ainsi que des GEC en Europe** et plateforme de soutien en coopération avec le Comité des Régions et le Conseil de l'Europe

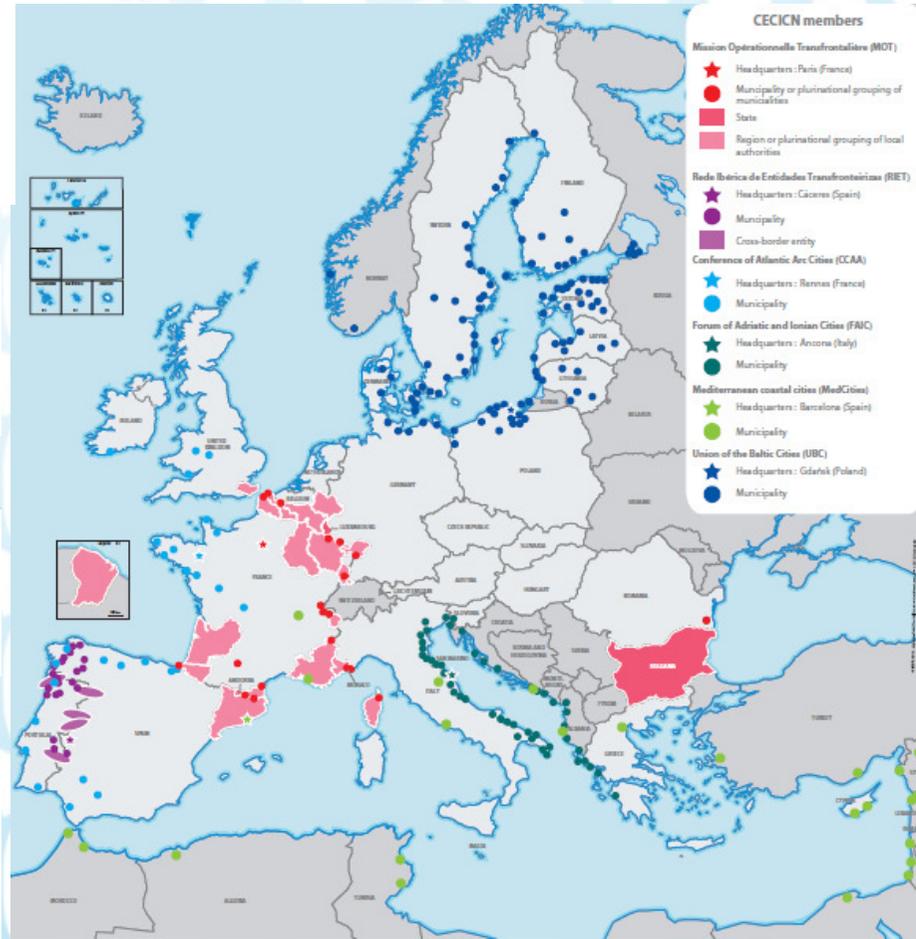
* GECT : Groupement européen de coopération territoriale(UE)

** GEC : Groupement eurorégional de coopération (COE)



1. MISSION OPÉRATIONNELLE TRANSFRONTALIÈRE

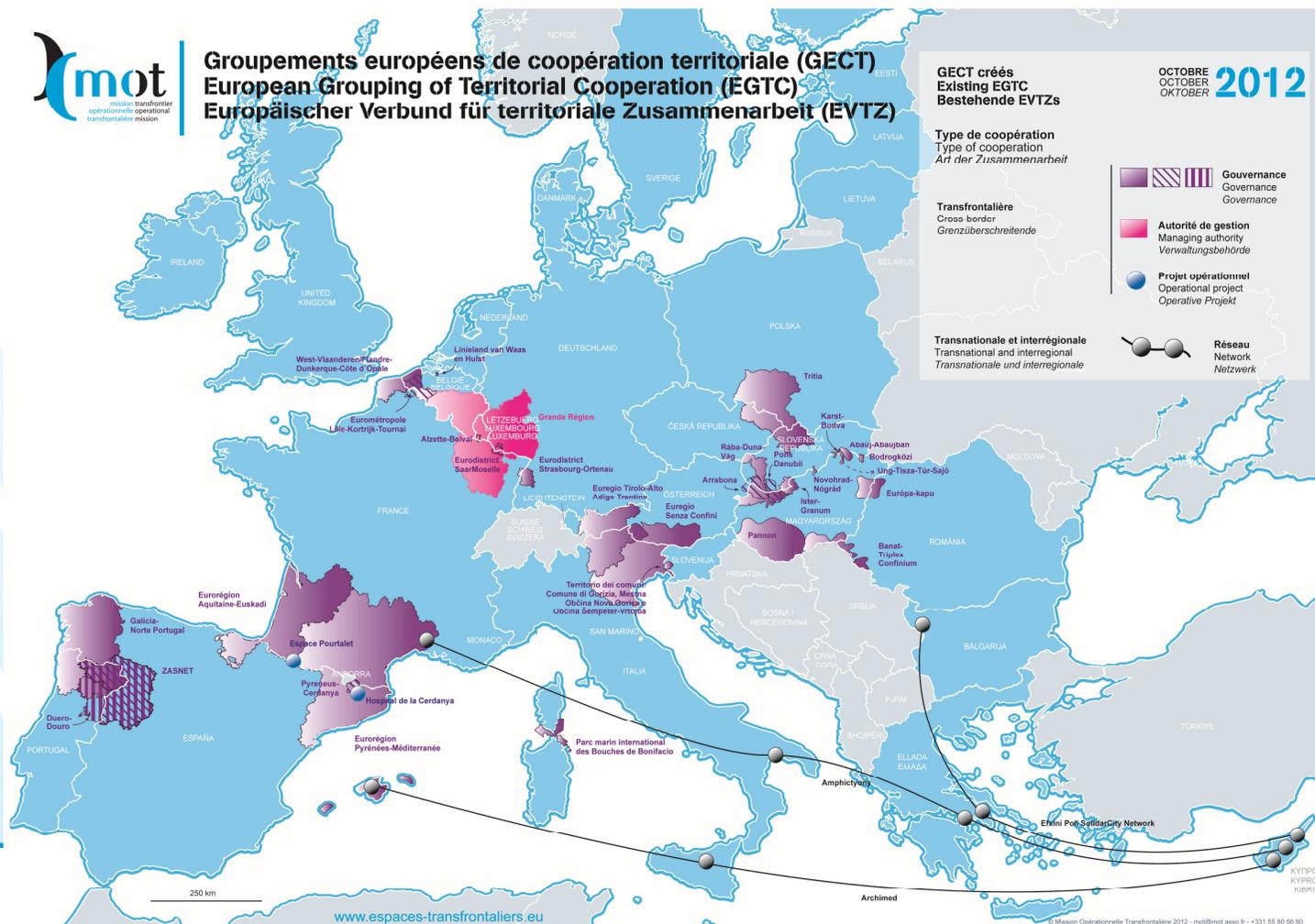
RÉALISATION PAR DES STRUCTURES DE RÉSEAU





1. MISSION OPÉRATIONNELLE TRANSFRONTALIÈRE

RÉALISATION PAR DES STRUCTURES DE RÉSEAU





2. Positionnement de la MOT sur les questions relatives à l'emploi : l'outil quantitatif

Connaissance de la mobilité transfrontalière

Définition communément admise : flux domicile – travail franchissant la frontière au quotidien au maximum et de façon hebdomadaire au minimum

Problème de définition entre les différents pays européens, et même au niveau français sur la façon dont la donnée est renseignée :

- migrations longue distance (définition de « frontalier »)
- migration plus qu'hebdomadaire (l'INSEE n'observe pas la fréquence)
- définition juridique quand il y a permis de travail
- entrée fiscale
- **problème des travailleurs d'organisations internationales**
- travailleurs saisonniers



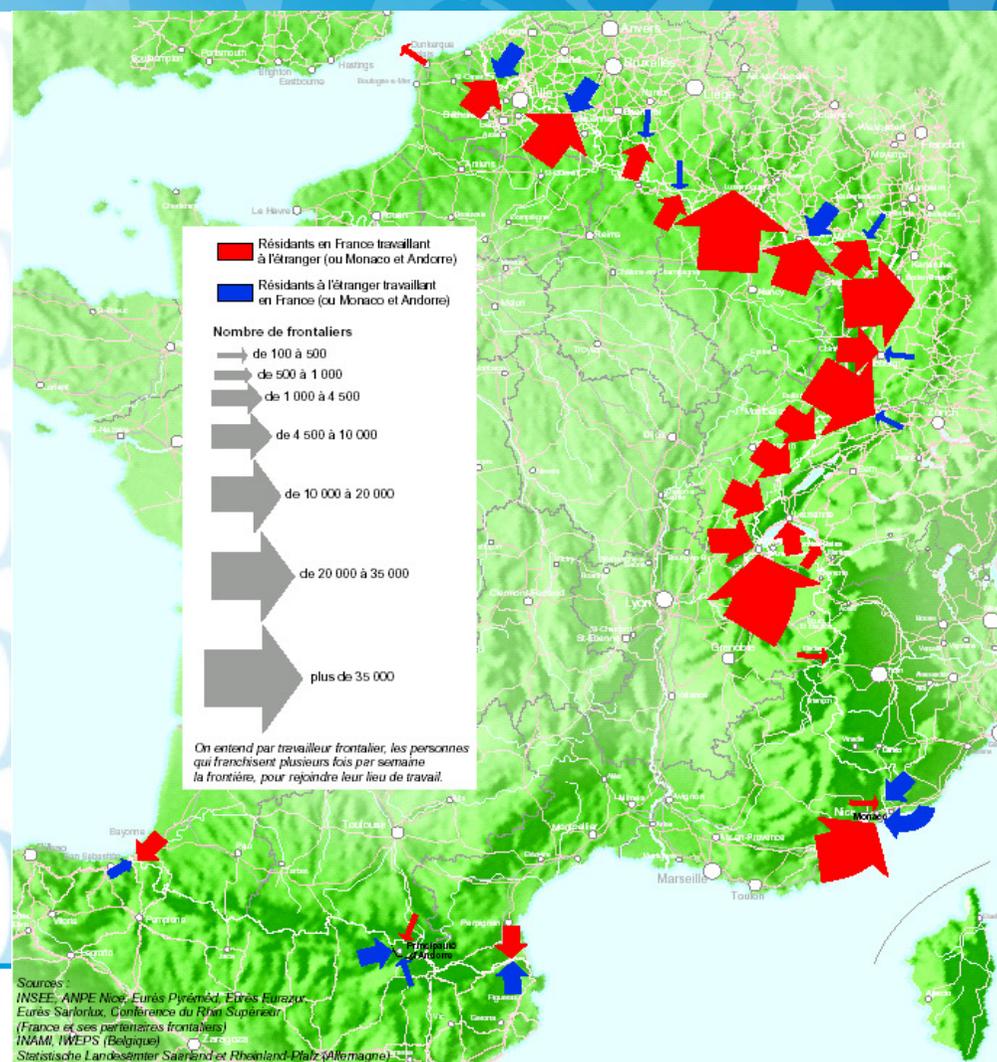
2. Positionnement de la MOT sur les questions relatives à l'emploi : l'outil quantitatif

Connaissance de la mobilité transfrontalière

Sur le plan des dynamiques géographiques transfrontalières, le phénomène le plus spectaculaire et le plus tangible :

Rôle de déclencheur de la carte de la MOT de 1999, mise à jour régulièrement depuis.

Prise de conscience récente du phénomène, notamment en France



2. Positionnement de la MOT sur les questions relatives à l'emploi : l'outil quantitatif

Connaissance de la mobilité transfrontalière

LES CHIFFRES AUJOURD'HUI

320 000 travailleurs frontaliers sortants (source INSEE 2007)

370 000 travailleurs frontaliers sortants (source MOT 2012)

dont au moins 15 000 ne sont pas de nationalité française

10 500 travailleurs frontaliers entrants

Cela représente 45% environ de l'ensemble des travailleurs frontaliers de l'UE + Suisse et Norvège)

10% des travailleurs frontaliers résident en France tout en continuant à travailler dans leur pays d'origine (Espagnols, Allemands, Britanniques...)



2. Positionnement de la MOT sur les questions relatives à l'emploi : l'outil quantitatif

Les chiffres par pays
de destination :

En 2012:

Au moins 160 000 vers la Suisse (près de 45% de l'ensemble des flux sortants)

80 000 vers le Luxembourg (plus de 20% de l'ensemble des flux sortants)

53 000 vers l'Allemagne

33 000 vers la Belgique

34 000 vers Monaco

5 700 vers le Royaume Uni

4 600 vers l'Espagne

1 500 vers l'Italie

108 vers l'Andorre

Période 1999-> 2007

Espagne + 92%

Luxembourg + 72%

Belgique + 54%

Royaume Uni + 54%

Monaco + 52%

Suisse + 36%

Italie +15 %

Andorre : stable

Allemagne - 17%



2. Positionnement de la MOT sur les questions relatives à l'emploi : l'outil quantitatif

Problèmes et limites statistiques

GRANDE DIFFICULTÉ D'ACCÈS AUX DONNÉES

- Données jusqu'en 2006 qu'il fallait attendre au moment des recensements généraux de la population (décennaux)
- Difficulté à identifier les flux entrants
- Différences dans les données de part et d'autre (Suisse, Luxembourg, Monaco...)
- Difficulté dans la connaissance de la destination précise
- Non prise en compte du travail illégal
- Données françaises fondées sur le déclaratif au moment du recensement
- Cas de l'emploi multisite ou de la pluri résidence
- Fréquence du commuting inférieure à la semaine = travail frontalier ?
l'exemple britannique
- Volatilité des données : l'exemple espagnol



2. Positionnement de la MOT sur les questions relatives à l'emploi : l'analyse qualitative

Les causes de cette mobilité

Le différentiel de salaire

Avantages en termes de prestation sociale

Différentiel fiscal

Le besoin de main d'œuvre

Les coûts du foncier et de l'immobilier inférieur côté français et induisant une résidence dans un autre pays que celui d'emploi

Une situation économique meilleure que dans le pays de départ

Facteur familial et privé dans ces choix de vie



2. Positionnement de la MOT sur les questions relatives à l'emploi : l'analyse qualitative

Les facteurs favorisant la mobilité :

Les règles administratives (libre circulation, permis de travail, fiscalité, reconnaissance des diplômes...)

La langue du voisin partagée ou maîtrisée

Les infrastructures de transports

La proximité géographique



2. Positionnement de la MOT sur les questions relatives à l'emploi

Flux transfrontaliers par CSP

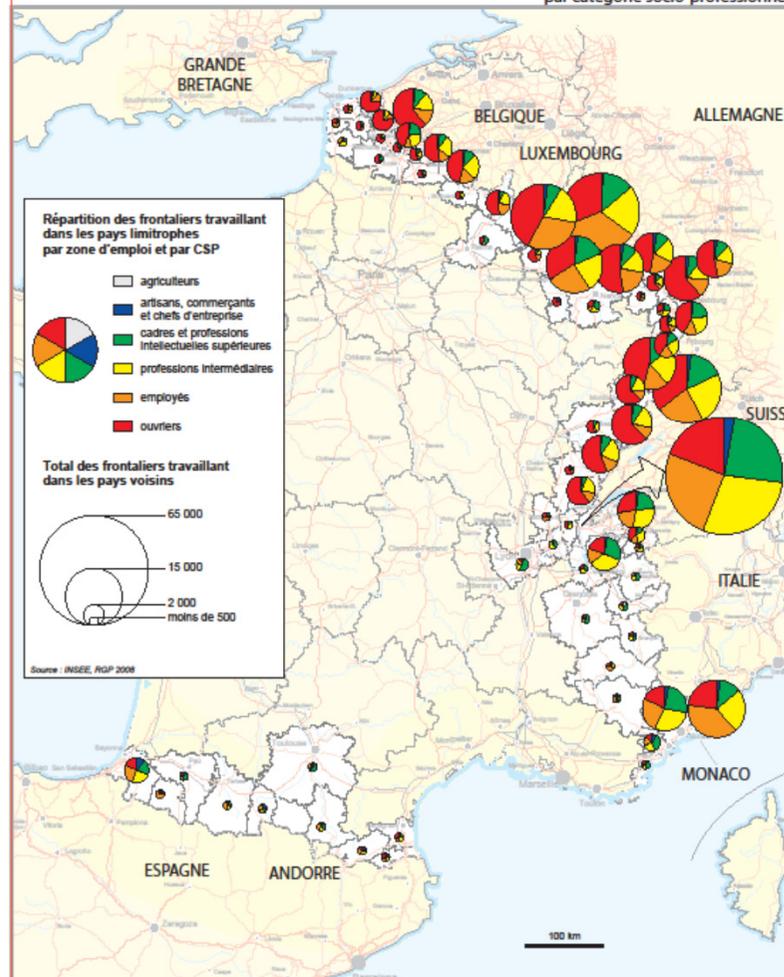
ATLAS DE LA COOPERATION TRANSFRONTALIERE

Le fait géographique transfrontalier

1

Les flux

Flux sortants de travailleurs frontaliers par catégorie socio-professionnelle





2. Positionnement de la MOT sur les questions relatives à l'emploi : l'analyse qualitative

Obstacles

Différences linguistiques, appréhension culturelle

Manque d'information (administratif, sur les offres, sur les qualifications et diplômes, sur le droit du travail...)

Reconnaissance des qualifications et diplômes

Restriction sur le marché du travail

Différences fiscales et de systèmes de sécurité sociale

Problèmes des transports et de leur coût



2. Positionnement de la MOT sur les questions relatives à l'emploi : l'analyse qualitative

Conséquences

Engorgements des infrastructures de transports, notamment routières

Véritable flambée des prix du logement et du foncier

Processus d'éviction sociale et spatiale

Consommation progressive et continu du foncier

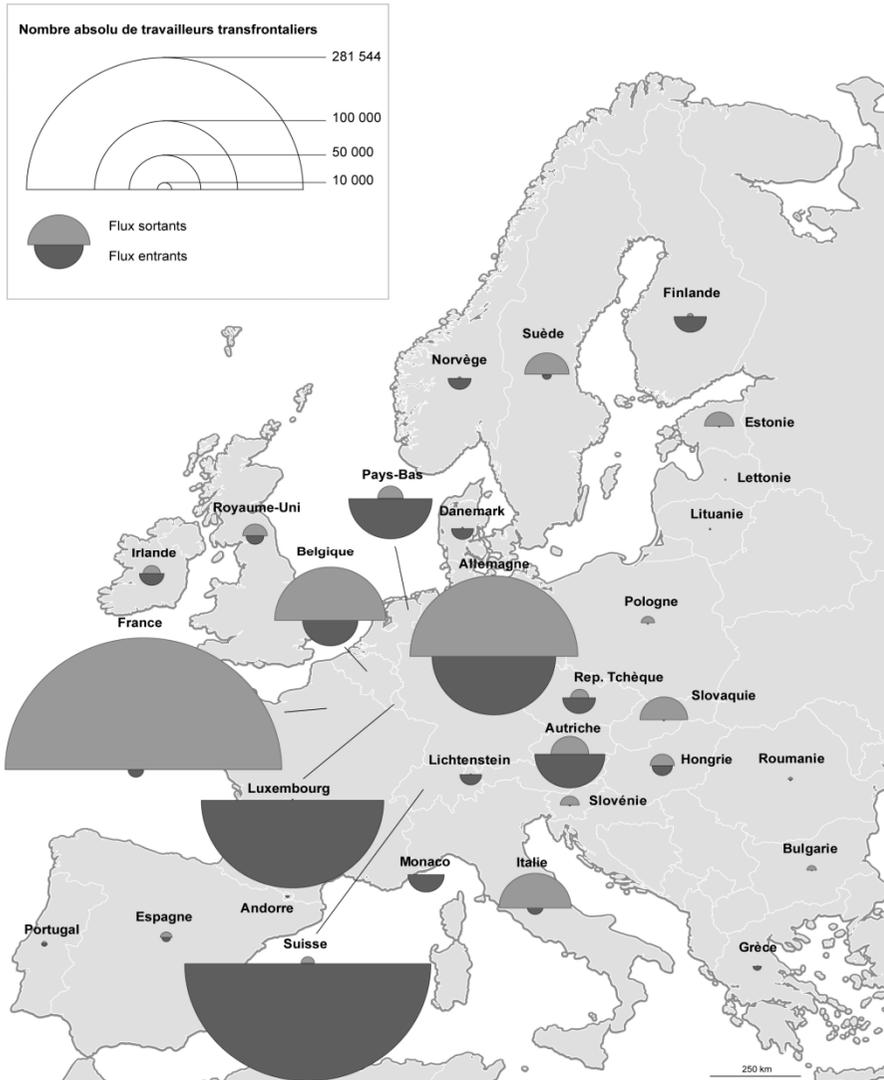
Sentiments xénophobes dans les pays de destination

Grande dépendance économique et résidentialisation des économies locales



2. Positionnement de la MOT sur les questions relatives à l'emploi

Et en Europe ?





3. Etudes réalisées pour **Pôle emploi**

**Etude sur la mobilité
frontalière entre la France
et l'Italie,
DR PACA, 2011**

Donner à voir en comparaison un tableau socio-économique du territoire transfrontalier PACA-Piémont-Ligurie

Explorer en particulier les questions relatives au marché du travail à la fois en frontalier et en transfrontalier (caractéristiques, acteurs, demandes...)

Explorer notamment la question relative aux flux de travailleurs frontaliers, jusque là très méconnus

Identifier un certain nombre d'acteurs et cerner ceux impliqués et ceux mobilisables

Fournir des pistes de réflexion pour lancer des plans d'actions visant à faciliter la mobilité transfrontalière sur le territoire étudié



3. Etudes réalisées pour **Pôle emploi**

Etude sur la mobilité
frontalière entre la France
et l'Italie,
DR PACA, 2011

Plan du rapport

Profil socio-économique comparé des territoires (démographie, emploi et développement économique)

Quel niveau d'intégration transfrontalière des territoires étudiés? (flux divers, interpénétration transfrontalière des entreprises, emploi invisible...)

Compétences de la main d'œuvre et formation professionnelle : permet-elle une ouverture transfrontalière dans le domaine des compétences recherchés?
Comparaison des systèmes, ouvertures et obstacles

Coopération des services de l'emploi, différences de systèmes, coopérations institutionnelles et de projets, obstacles structurels

Bilan et recommandations



3. Etudes réalisées pour Pôle emploi

Etude sur la mobilité
frontalière entre la France
et l'Italie,
DR PACA, 2011

Quelques points à retenir :

- Une seule ligne de transports publics (la plus fréquentée de France en transfrontalier).
- Des profils démographique proches : un littoral encore plus vieillissant côté italien que français compensé par un solde migratoire positif.
- Une proximité économique en transfrontalier très orientée services, en concurrence sur les métiers en tension.
- Des flux de travailleurs frontaliers limités, déséquilibrés en franco-italien, et sans commune mesure avec ceux dirigés vers Monaco.
- Plus d'entreprises italiennes côté français que l'inverse.
- Une activité économique transfrontalière échappant aux statistiques l'artisanat, exercé par des indépendants, souvent italiens, dont l'activité, partielle de l'autre côté de la frontière, est difficilement traçable.
- Une des particularités de la frontière, l'emploi invisible
- Une formation professionnelle ouverte sur l'Europe mais pas sur le transfrontalier et les métiers en tension dans la zone frontalière.

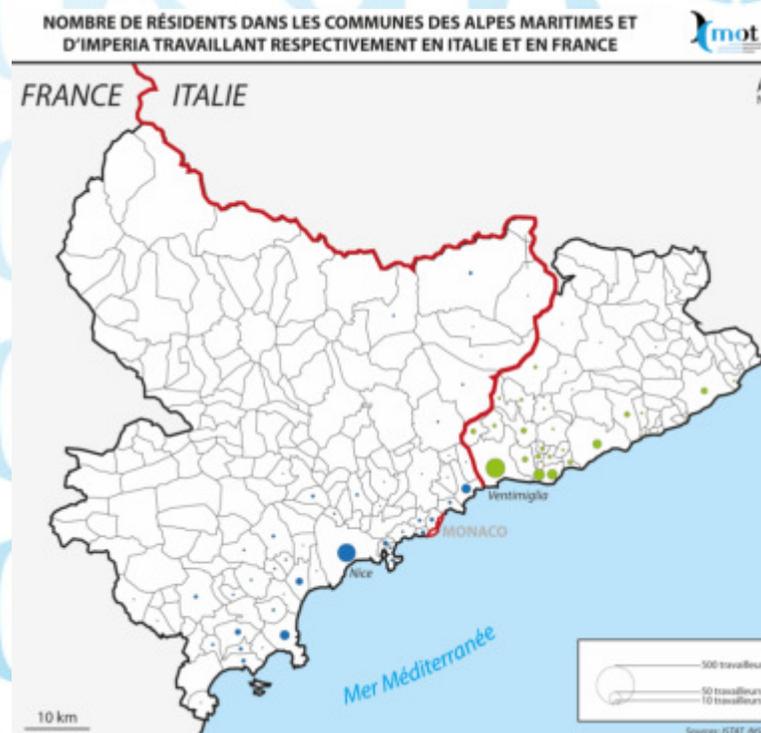
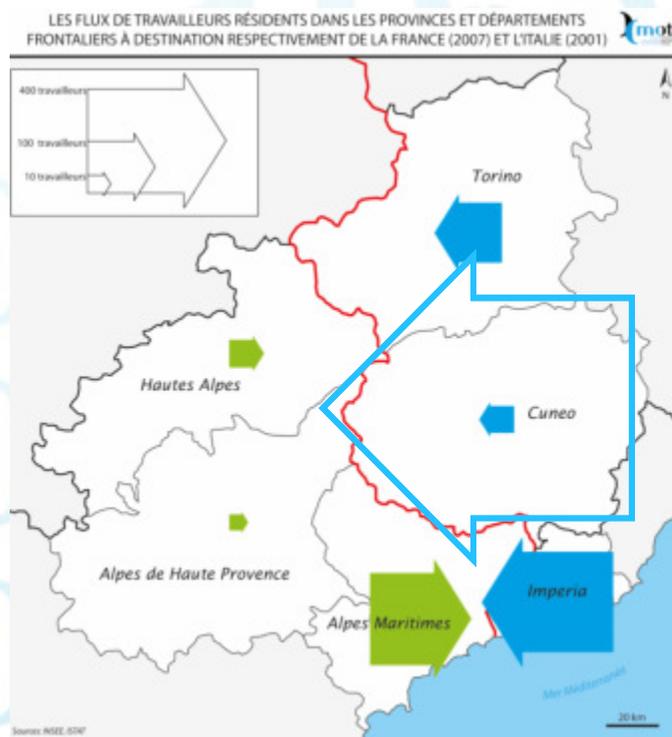


3. Etudes réalisées pour Pôle emploi

Etude sur la mobilité
frontalière entre la France
et l'Italie,
DR PACA, 2011

Aux échelles interrégionale, et locale des flux de travailleurs frontaliers franco-italiens très limités, déséquilibrés e

résumé global





3. Etudes réalisées pour **Pôle emploi**

Etude sur la mobilité
frontalière entre la France
et l'Italie,
DR PACA, 2011

Les causes de l'attractivité monégasque pour les travailleurs frontaliers français et italiens

L'offre existante (46000 emplois) : des emplois disponibles à Monaco

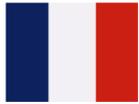
Le différentiel de salaires, plus marqué pour les Italiens que pour les Français

Le niveau supérieur des prestations sociales (allocations familiales, chômage, retraites, sécurité sociale...)

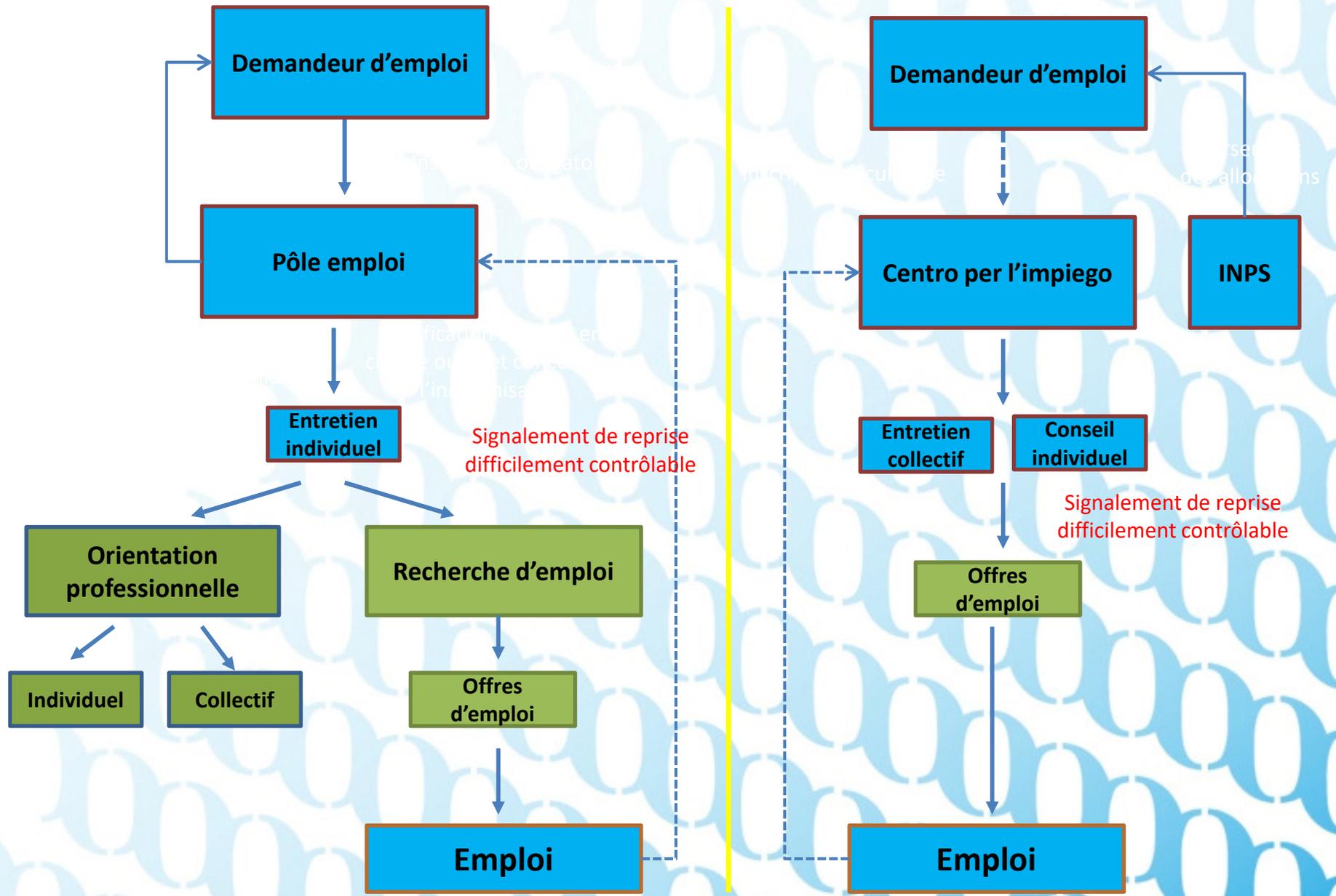
Une connexion en matière de transports collectifs meilleure

Les facilités accordées aux résidents des communes françaises limitrophes

Pour les frontaliers Italiens, l'avantage fiscal avec l'abattement de 8000 €.



1. Comparaison des systèmes



Obstacles structurels

Des flux transfrontaliers France-Italie faibles

Une diminution des fonds UE

Un manque de connaissance des interlocuteurs

Un manque de volonté de la part de certains acteurs

Des résultats de placement très en deçà des attentes

Un problème de 'traçabilité' du parcours du demandeur

3. Etudes réalisées pour **Pôle emploi**

Etude sur la mobilité
frontalière entre la France
et l'Italie,
DR PACA, 2011

Bilan : une intégration transfrontalière relativement faible

Une connaissance réciproque franco-italienne limitée des acteurs dans les différents champs d'activité et épisodique

Une absence de cadre fort de la coopération transfrontalière tant sur le plan politique institutionnel que thématique, à quelques rares exceptions

Des projets de coopération transfrontalière relatifs à la formation , au développement économique et à l'emploi actuellement peu nombreux et concernant essentiellement le littoral

Des acteurs souvent désabusés et peu dynamiques en transfrontalier malgré quelques exceptions



3. Etudes réalisées pour **Pôle emploi**

Etude sur la mobilité
frontalière entre la France
et l'Italie,
DR PACA, 2011

Recommandations

1. **Vers une véritable observation de la mobilité transfrontalière de l'emploi**
2. **Création d'un cadre institutionnel de travail avec les services de l'emploi sur des aspects très ciblés, vu le particularisme de ce marché transfrontalier, avec un programme de travail et des objectifs**
3. **Articulation avec le monde consulaire**
4. **Articulation avec le monde de la formation professionnelle et de l'apprentissage**
5. **Articulation avec la société civile**
6. **Articulation avec le monde des collectivités territoriales**



3. Etudes réalisées pour **Pôle emploi**

Etude sur la mobilité
frontalière entre la France
et la Belgique,
DR Champagne-Ardenne,
2012

Quelques points à retenir :

- Un espace peu urbanisé, coincé entre des poids lourds urbains de l'intégration transfrontalière, peu peuplées, et sans agglomération transfrontalière.
- une partie wallonne plus peuplée et dynamique démographiquement que la partie française.
- Un territoire frontalier belge plus tertiaire, des Ardennes françaises plus agricoles et industrielles (en déclin, notamment dans la vallée de la Meuse);
- 49000 résidents français côté wallon, 3000 Belges côté français.
- Nombreux flux transfrontaliers , hors emploi. Flux de travailleurs frontaliers déséquilibrés et dans une situation au lendemain de l'évolution du statut fiscal pour ce flux.
- Dissymétrie des systèmes, avec dissociation du paiement et de l'accompagnement côté belge, dont les règles sont en cours d'évolution.



3. Etudes réalisées pour **Pôle emploi**

Etude sur la mobilité
frontalière entre la France
et la Belgique,
DR Champagne-Ardenne,
2012

Quelques points à retenir :

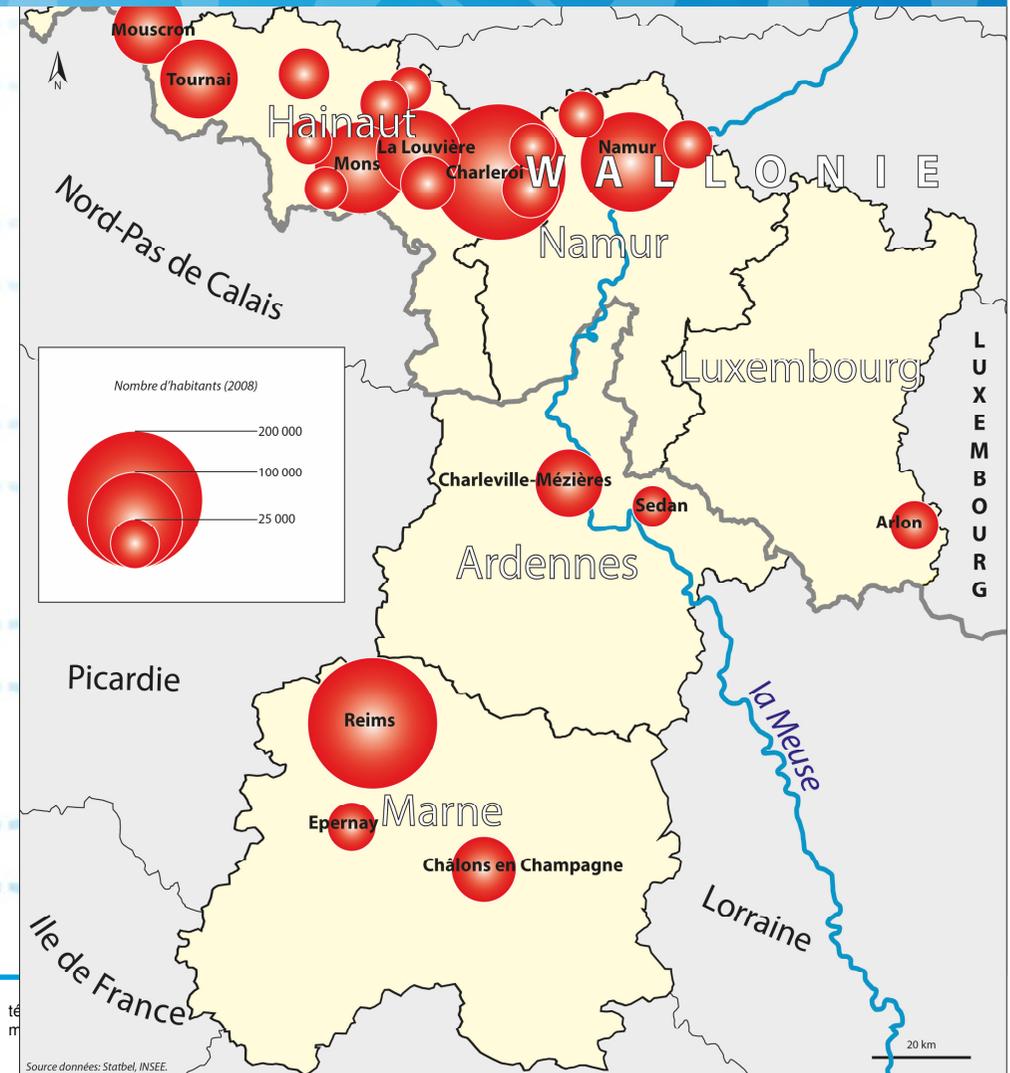
- Un cadre institutionnel et politique de la coopération transfrontalière peu actif et en cours de reconfiguration sous le leadership du CR Champagne Ardenne.
- Une thématique relative à l'économie innovation sur représenté.
- Quelques projets innovants dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle mais concernant un public très limité.
- Un accord cadre de partenariat sur la réciprocité entre les deux régions dans le domaine de la formation professionnel pas suffisamment efficace et à relancer.
- L'espace métiers transfrontalier, un dispositif intéressant mais limité dans sa dimension transfrontalière.
- Une relation entre services de l'emploi de part et d'autre de la frontière aux prémices (mars 2012)



3. Etudes réalisées pour Pôle emploi

Etude sur la mobilité
frontalière entre la France
et la Belgique,
DR Champagne-Ardenne,
2012

une répartition
très déséquilibrée

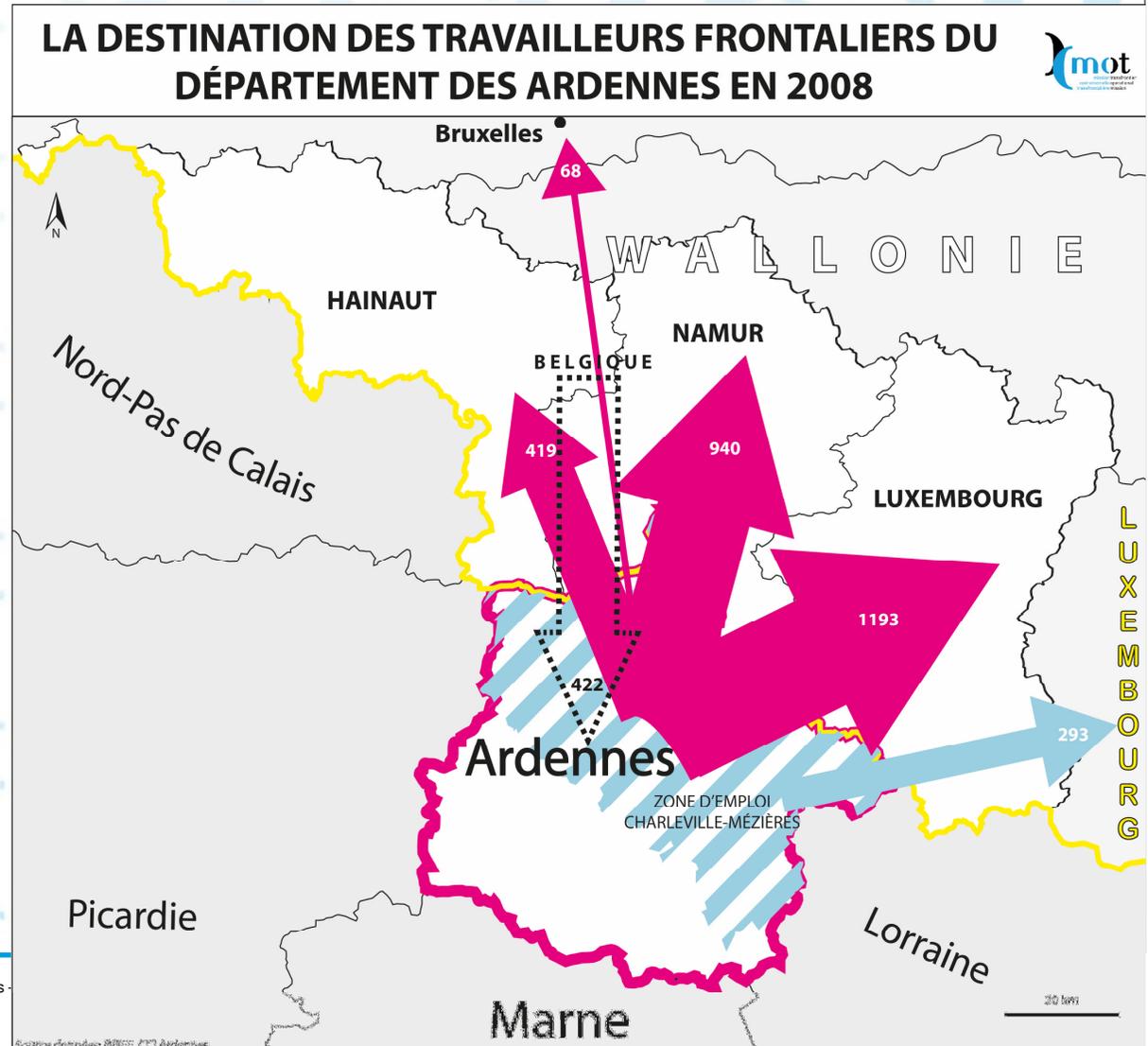




3. Etudes réalisées pour **Pôle emploi**

Etude sur la mobilité frontalière entre la France et la Belgique, DR Champagne-Ardenne, 2012

Destination des travailleurs frontaliers du département des Ardennes en 2008

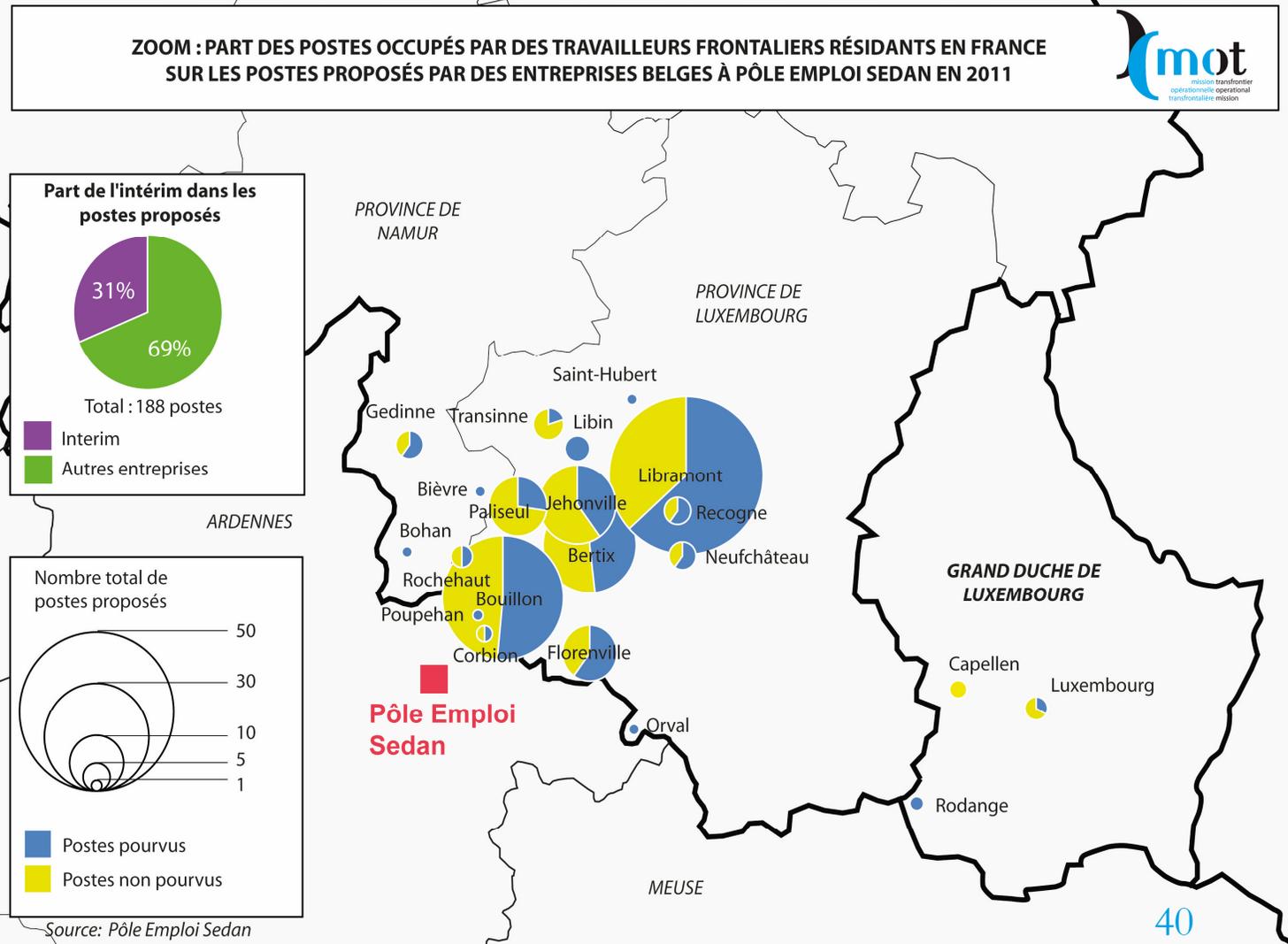




3. Etudes réalisées pour **Pôle emploi**

Etude sur la mobilité frontalière entre la France et la Belgique, DR Champagne-Ardenne, 2012

Zoom:
Postes occupés
en Belgique par
des frontaliers
venant de France
(secteur de Pôle
Emploi Sedan)





3. Etudes réalisées pour **Pôle emploi**

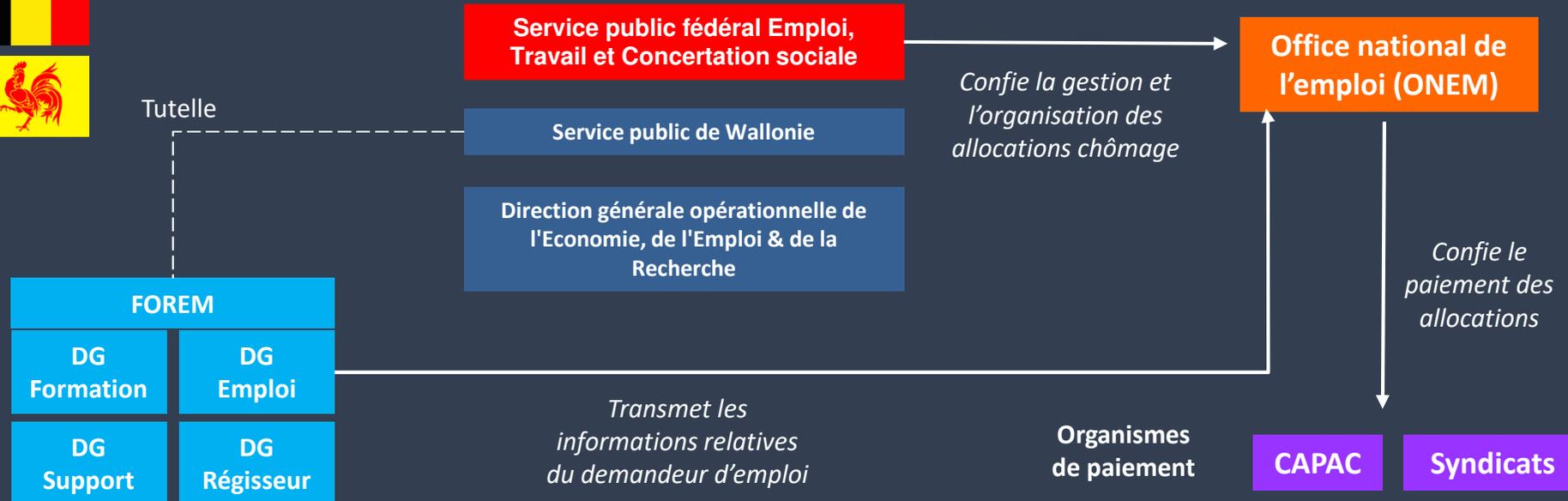
**Etude sur la mobilité
frontalière entre la France
et la Belgique,
DR Champagne-Ardenne,
2012**

**Côté belge, une distinction ‘géographique’ et linguistique des
compétences : Etat fédéral, régions et communautés**

**Une organisation « éclatée » sur le plan territorial, deux structures
distinctes et partenaires FOREM / ONEM**

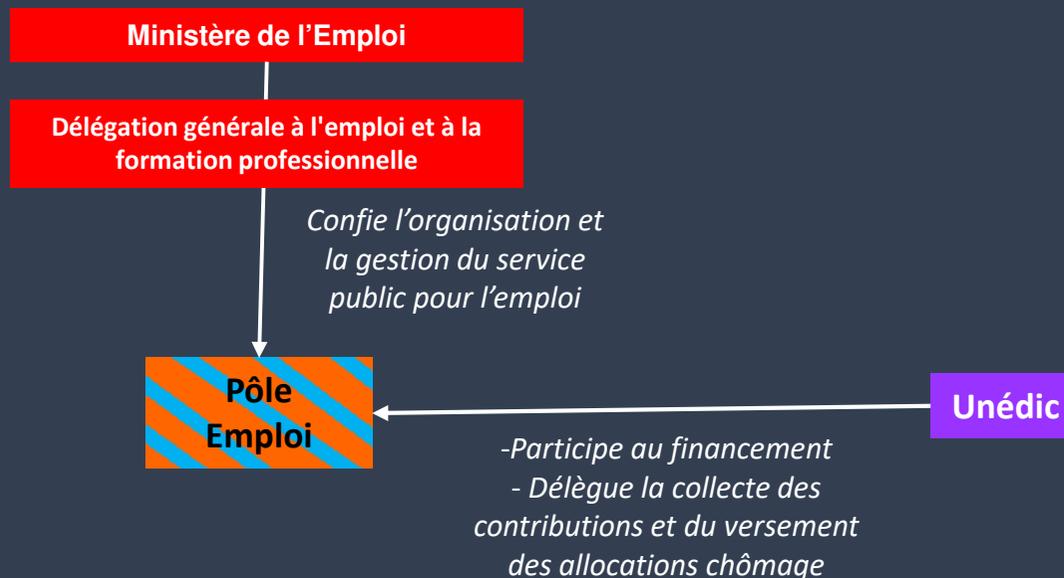
**Côté français, une organisation depuis peu unifiée, une
institution nationale, avec des pôles régionalisés : Pôle emploi**

Un service réformé, conçu comme un guichet unique

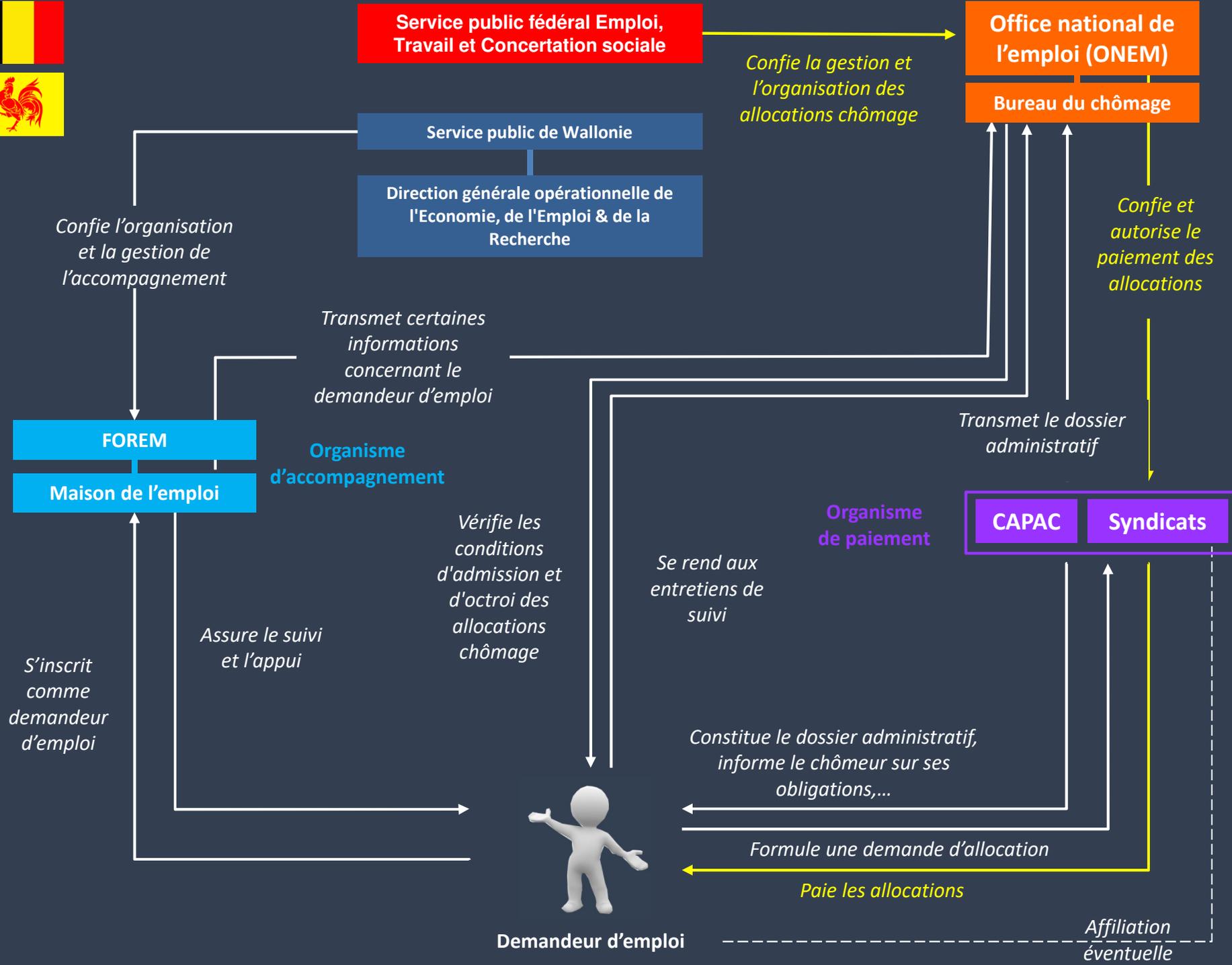


ACCOMPAGNEMENT

PAIEMENT



ACCOMPAGNEMENT + PAIEMENT





3. Etudes réalisées pour **Pôle emploi**

Etude sur la mobilité
frontalière entre la France
et la Belgique,
DR Champagne-Ardenne,
2012

Obstacles dans le domaine de la coopération transfrontalière

- faible densité de population et sentiment de segment transfrontalier interstitiel
- atomisation politique et faible culture de la coopération transfrontalière (projets)
- faible niveau d'ingénierie
- visibilité limitée des acteurs français auprès des acteurs wallons



3. Etudes réalisées pour **Pôle emploi**

**Etude sur la mobilité
frontalière entre la France
et la Belgique,
DR Champagne-Ardenne,
2012**

Obstacles dans le domaine de l'emploi

- **faible culture de la mobilité des travailleurs ardennais**
- **absence de transports en commun transfrontaliers**
- **faible niveau de qualification**
- **déconnexion des services de l'emploi des acteurs locaux impliqués dans la coopération transfrontalière**
- **méconnaissance réciproque des services de l'emploi à quelques exceptions près**
- **trop grande homogénéité du tissu économique**
- **situation en plein bouleversement lié à la mutation du statut fiscal**



3. Etudes réalisées pour **Pôle emploi**

Etude sur la mobilité
frontalière entre la France
et la Belgique,
DR Champagne-Ardenne,
2012

C. Dans le domaine de la formation professionnelle

Des obstacles récurrents en situation transfrontalière

- un problème de reconnaissance des diplômes et des qualifications
- le manque de disposition à la mobilité des populations frontalières locales
- la réticence à s'orienter vers les métiers peu prisés
- le problème de l'accès aux formations



3. Etudes réalisées pour **Pôle emploi**

Etude sur la mobilité
frontalière entre la France
et la Belgique,
DR Champagne-Ardenne,
2012

A. Dans le domaine de l'emploi

- Développer des séances d'information sur le travail transfrontalier de part et d'autre et rééquilibrer auprès des publics belges
- Créer des rencontres communes entre les services de l'emploi français
→ faciliter la mise en relation
- Renforcer les événements et outils dédiés à l'information des populations enclines à travailler de l'autre côté de la frontière
- Institutionnaliser a minima les coopérations transfrontalières entre services de l'emploi (rencontres fréquentes) car reposant trop sur la bonne volonté et l'envie d'individualités (créer un Eurès transfrontalier?)



3. Etudes réalisées pour **Pôle emploi**

Etude sur la mobilité
frontalière entre la France
et la Belgique,
DR Champagne-Ardenne,
2012

B. Dans le domaine de la formation professionnelle

- miser sur les expériences de pré-emploi de l'autre côté de la frontière pour les jeunes (stages...)
- travailler en commun sur les modularisations des parcours
- s'approprier en transfrontalier des outils européens communs



MERCI

DE VOTRE ATTENTION

Pour plus d'information :

www.espaces-transfrontaliers.eu

Contact :

**Mission Opérationnelle
Transfrontalière
38, rue des Bourdonnais
75001 Paris – France
mot@mot.asso.fr**

Tél. : +33 (0)1 55 80 56 80